

## CSAL DU 28 SEPTEMBRE 2023 :

L'ordre du jour du CSAL était le suivant :

*Point N°1 à 6 : PV CSAL des 12 et 20 janvier, 13 - 15 et 26 juin 2023 pour approbation*

*Point N°7 : SIP de Poissy : fusion des secteurs d'assiette et évolution de l'organisation des équipes (pour avis)*

*Point N°8 : Déménagement du SGC de Rambouillet au R+1 du CFP (pour avis)*

*Point N°9 : Tableaux de bord des conditions de vie au travail de la SSFIP des Yvelines (TBVS 2022 et Observatoire interne 2023) (pour information)*

*Point N°10 : Questions diverses :*

*- Situation des agents du CFP de Mantes-la-jolie, suite à l'incendie intervenu dans la nuit du 30/06/2023 au 01/07/2023.*

*- Point sur la fusion de la trésorerie de Rambouillet EH et la trésorerie de Versailles EH*

*- Mise à jour du protocole avec la DDFIP de l'eure pour l'antenne SIE de Pont -Audemer*

*- Perspective de création d'un Centre de gestion Financière CGF*

*- Le SIP de Demain.*

Après avoir approuvé le CR des CSAL du 12 et 20 janvier, du 13, 15 et 26 juin 2023, il est abordé le point N° 7.

### Point N°7 : SIP de Poissy : fusion des secteurs d'assiette et évolution de l'organisation des équipes (pour avis)

Il a été proposé à ce service de fusionner ses secteurs d'assiette en un secteur unique tout en adaptant son organisation au nouvel environnement métier. Le projet poursuit deux objectifs :

1er axe : la fusion des actuels secteurs d'assiette à effet au 1er janvier 2024. Il est précisé que cette opération, bien qu'effective au 1er janvier, se traduira concrètement par une fusion des bases locales Iliad lors du basculement de campagne, qui interviendra en mars-avril 2024.

2ème axe : l'évolution de la composition et des missions des équipes de travail de la façon suivante :

1. une équipe Relations à l'usager en charge de traiter l'ensemble des canaux de contact quels qu'ils soient ;
2. une équipe dédiée à la gestion et au suivi des campagnes ;
3. une équipe dédiée au recouvrement forcé.

L'organisation décrite ci-avant sera mise en place en janvier 2024. Elle porte essentiellement sur les cellules d'assiette et de l'accueil. La responsable du SIP de Poissy précise que les agents n'ont émis aucune réticence sur ce projet d'organisation.

La réorganisation en blocs fonctionnels et la nouvelle répartition des tâches retenues dans le SIP, s'appuient sur des organisations testées et approuvées dans les SIP de Saint-Germain-en-Laye, Houilles, Rambouillet, Les Mureaux, Plaisir et Saint-Quentin en Yvelines.

Les SIP de Mantes et Versailles seront les seuls à fonctionner comme avant.

Vote pour avis :

Solidaires : contre

FO : contre

CFDT/CFTC : contre

CGT : contre

Le point N°8 présente le déménagement du SGC de Rambouillet au R+1 du CFP (pour avis)

Le SGC de Rambouillet va déménager au R+1 du CFP de Rambouillet, 2 rue Pasteur, afin de densifier les locaux domaniaux. Cette opération qui aura lieu le 18 octobre 2023 permettra une meilleure installation du SGC et une proximité, qui était souhaitée, avec les CDL.

Une concertation a été réalisée en amont avec le chef de service, les agents et les deux CDL, afin d'échanger sur le plan d'installation et ainsi préparer au mieux les nouveaux locaux.

Question des OS : Le stationnement peut poser des problèmes car le parking est trop petit et dans la rue il y a un stationnement zone bleue ?

Le directeur propose de demander à la ville de Rambouillet des macarons d'autorisation de stationnement pour les voitures des agents.

Vote pour avis :

Pour à l'unanimité des OS

Le point N°9 porte sur les Tableaux de bord des conditions de vie au travail de la SSFIP des Yvelines ( TBVS 2022 et Observatoire interne 2023) ( pour information)

Après deux années marquées par la crise sanitaire, 2022 a permis à l'ensemble des services de retrouver un fonctionnement nominal.

Dans le cadre du Nouveau Réseau de Proximité, des évolutions organisationnelles ont été poursuivies : regroupements et relocalisations de services, création de nouveaux postes de conseillers aux décideurs locaux, de services de gestion comptable et du Service départemental des impôts fonciers...

Les relocalisations ont concerné les Services des Impôts des Entreprises (antenne de Pont-Audemer chargée de travailler à distance pour le compte des 8 SIE du département des Yvelines, centre de contact de Morlaix traitant les appels téléphoniques des entreprises) et le Service de Publicité Foncière (partenariat avec le Service d'Appui de la Publicité Foncière de Bergerac).

Le SDIF, service à compétence départementale en charge de l'ensemble de la mission foncière, a été créé en septembre 2022.

De nombreux travaux immobiliers ont été réalisés afin d'entretenir et de préserver les locaux de travail et d'améliorer les conditions de travail des agents.

La DDFIP des Yvelines a été bénéficiaire en 2022 d'une dotation budgétaire de 180 000€ au titre du fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents. Les projets retenus ont fait l'objet d'un questionnaire aux agents et de décisions prises en commun avec les représentants du personnel. L'ensemble des actions validées a été réalisé avant la fin de l'année 2022.

Cette action a été complétée par des crédits consommés sur la Dotation Globale de Fonctionnement. Des travaux de relamping fortement demandés par les agents, avec des zones d'éclairage différenciées et

permettant de diminuer la consommation énergétique ont été financés à hauteur de 163,3K € sur le programme 156.

Pour autant, cette enveloppe est loin de constituer l'essentiel des mesures prises pour améliorer les conditions de vie au travail. De nombreux travaux ont été réalisés au cours de l'année 2022, afin de préserver les locaux de travail et d'améliorer le cadre de vie et les conditions de vie des agents. Ces dépenses de 2,47M€ se sont réparties comme suit : 69 % de dépenses immobilières, 15 % de dépenses métiers, 13 % de dépenses de fonctionnement courant, 3% de dépenses informatiques et télécommunications.

Néanmoins, le nombre de fiches de prévention du risque psychosocial adressées à l'assistante de prévention ne cesse d'augmenter. De même le taux d'absentéisme pour raison de santé augmente ainsi que le nombre d'emplois non pourvus au 01/09/2022.

Le SDIF connaît plusieurs ratios défavorables, conséquence de sa création récente au 01/09/2022. Ceux-ci concernent les emplois (taux de couverture et emplois non pourvus), les congés maladie de courte durée, le volume horaire écrté et le nombre de jours CA mis en CET. Pour les SIP du département, il est constaté que 34% des signalements concernent les violences externes, sans doute en corrélation avec leur rôle en matière d'accueil des usagers. De plus, dans ces services, le ratio lié au taux d'absentéisme pour raison de santé est le plus élevé du département. Les ratios portant sur les écrtéments sont également élevés.

L'Observatoire interne 2023 s'est déroulé du 18 janvier au 3 mars 2023. Pour la DDFiP des Yvelines, 619 agents ont participé (598 en 2022, 539 en 2021), soit un taux de participation de 40% (+ 3 points) (37% en 2022, 31% en 2021).

| Principaux Thèmes                    | OBS. Interne 2022   | OBS. Interne 2023   | EVOLUTION 2022/2023                                     |
|--------------------------------------|---|---|---|
| Dynamiques et engagement             | 53 %  | 47 %  | -11,30 %  |
| Développement : Raisons satisfaction | 69% contenu du travail<br>61% possibilités de formation<br>45% développement compétences<br>30% possibilités de promotion<br>33% rémunération<br>41% reconnaissance et valorisation | 64% contenu du travail<br>62% possibilités de formation<br>50% développement compétences<br>25% possibilités de promotion<br>29% rémunération<br>34% reconnaissance et valorisation | -7,2%<br>1,6%<br>11,10%<br>-16,6%<br>-12,12%<br>-17,07% |

#### Le point N°10 porte sur les questions diverses :

- Situation des agents du CFP de Mantes-la-jolie, suite à l'incendie intervenu dans la nuit du 30/06/2023 au 01/07/2023.

La dépollution du site a été réalisée. La DGFIP est locataire. Le propriétaire attend le rapport de l'assurance pour commencer les travaux. L'accueil est la partie la plus sinistrée. A l'occasion des travaux, il est envisagé de redéfinir l'accueil et de prévoir un chemin de fuite. Un groupe de travail avec les métiers et les services (les agents) va être mis en place. L'accueil se fera toujours à la Préfecture jusqu'à début 2024. Les autres collègues pourraient revenir au CFP en novembre ou début décembre selon la réalisation des travaux. La sécurité du CFP va être renforcée notamment au niveau des grilles et des vitres anti-infraction vont être posées.

- Point sur la fusion de la trésorerie de Rambouillet EH et la trésorerie de Versailles EH

Techniquement la fusion des deux trésoreries s'est bien passée.

- Mise à jour du protocole avec la DDFIP de l'eure pour l'antenne SIE de Pont-Audemer

A compter du 01/09/2022, l'antenne de Pont-Audemer est chargée d'assurer certaines missions pour le compte des SIE du département des Yvelines. Les missions transférées (par paliers) sont les suivantes : traitement de l'ensemble des Avisirs, gestion de la cotisation foncières des entreprises CFE et traitement du contentieux, traitement des RCTVA inférieurs à 5 000 € et traitement de la défaillance EO/TO.

- Perspective de création d'un Centre de gestion Financière CGF

A compter du 1er janvier 2023, l'article 86-1 du décret GBCP du 29 décembre 2022 a donné un cadre juridique pérenne aux centres de gestion financière.

Sept nouveaux CGF ont été créés au niveau déconcentré, pour les ministères du bloc 2 et de la justice et deux CGF d'administrations centrales ont vu leur périmètre de gestion étendu.

Dans ce cadre onze CGF seront déployés en 2024. Les travaux préparatoires ont débuté entre mai et juillet 2023. Dans cette optique, les services RH sont associés avec notamment la diffusion d'un guide d'accueil RH et la rédaction de fiches financières individuelles, établies sur demande.

L'accompagnement se matérialise également par un parcours de formation différencié selon l'origine des agents et dispensé en deux temps, avant et après le démarrage. Les objectifs sont de former les agents ex-CSP et ex-SFACT au traitement de la dépense en mode CGF, d'harmoniser les pratiques mais aussi de créer une culture commune et d'initier une dynamique de travail.

Un CGF serait créée à la Direction avec des agents du Rectorat et des agents DGFIP.

- Le SIP de Demain

Le projet SIP de demain doit permettre de recentrer les SIP sur leur cœur de métier, à savoir l'accueil généraliste et multicanal des usagers ainsi que leurs missions essentielles de gestion, en mettant l'accent sur le contrôle qualité des informations traitées, l'accompagnement des contribuables et la lutte contre la fraude.

Le SIP de St Quentin sera celui choisi pour l'expérimentation du SIP de demain dans les Yvelines.

**CONTACT PRESSE CFTC :**

Mail : [cftc.dgfip78@gmail.com](mailto:cftc.dgfip78@gmail.com)